

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. V.—No. 5.

MONTREAL, JEUDI, 29 JANVIER, 1874.

ABONNEMENT D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

A NOS ABONNES!

L'Administration de *L'Opinion Publique* a expédié la PRIME à tous ses agents. Ceux-ci la distribueront dans leurs agences respectives. Les abonnés qui demeurent dans les localités où l'Administration ne compte pas d'agent encore, recevront la Prime par la Poste.

- Nos abonnés de Québec s'adresseront à MM. Lépine et Darveau.
- “ d'Ottawa & Hull, à M. Casault, Bibliothèque du Parlement.
- “ St. Hyacinthe, à M. S. Adam.
- “ St. Jean Dorchester, à M. McQuillen.
- “ Sorel, à M. Alfred Lord, à la Poste.
- “ Trois-Rivières, à M. H. Dufresne, libraire.
- “ Lévis, à M. J. Dumontier, libraire.

LES ELECTIONS GENERALES.

Au moment même où paraîtra ce numéro, l'engin électoral, huilé, graissé, astiqué, luisant et poli, comme en un jour d'essai, fera sursauter le pays de l'Atlantique au Pacifique du mouvement de son balancier, couvrant de la fumée de son large foyer, des sifflets de ses puissantes soupapes et du bruit de ses pistons, d'une extrémité à l'autre du Dominion, la rumeur régulière et monotone des occupations ordinaires. Tout l'outillage nécessaire à cette besogne périodique et constitutionnelle, les Elections Générales, *hustings meetings, canvassers*, estrades, réunions publiques, cabaleurs, fonctionneront nuit et jour, sans relâche ni trêve, jusqu'au dépouillement des urnes.

Malgré les scories qu'on trouve toujours dans le résidu d'un semblable travail, il y a dans cet événement une réelle grandeur qui touche, intéresse et passionne jusqu'aux natures les plus calmes, car il s'agit, en somme, de la destinée du pays, du bien de chacun et de tous. A quelque parti qu'on appartienne, on ne saurait assister indifférent à un tel spectacle, ni se désintéresser de la lutte. Résultat consolant et bizarre à la fois, dans ces tournois pacifiques, les vainqueurs, bien que maîtres du pouvoir, n'exercent leurs prérogatives que sous l'œil et la surveillance jalouse des vaincus.

Ce sont ces derniers qui défendent le mieux la caisse dont les propriétaires n'ont point voulu leur confier la clef.

A recueillir les informations, les rumeurs et les commentaires dont chaque parti accompagne, encourage et soutient ses fidèles, il serait difficile de se former une opinion, car chaque candidat doit inévitablement écraser son adversaire. Heureusement que ces illusions, sincères dans les deux camps, n'ont que des résultats chimériques, car si les prédictions se vérifiaient, le pays resterait sans députés, au milieu d'un monceau de cadavres.

Comme dans toute guerre, il y a finalement un vainqueur et un vaincu; si celui-là ne cherche point à expliquer sa victoire par des raisons démonstratives, celui-ci sait, en toute occasion, trouver d'excellentes excuses à sa défaite.

Comme notre prochain numéro donnera le résultat des élections générales, il serait aussi superflu qu'imprudent de compromettre notre perspicacité.

La discrétion ne nous défend pas de publier cependant

la liste des heureux de la première heure, de ceux sa- lués par l'acclamation populaire, élus à l'unanimité :

PROVINCE DE QUÉBEC.

Bellechasse	Fournier
Berthier	Pagnet
Brome	Pettis
Hochelaga	A. Desjardins
Iberville	Béchar
Jacques-Cartier	Lafamme
Kamouraska	Pelletier
Laprairie	Pinsonneault
Laval	Oulmet
L'Islet	Casgrain
Missisquoi	O'Donahue
Montcalm	Dugas
Montmorency	Langlois
Montmagny	Taschereau
Montréal-Est	Jetté
Pontiac	McKay Wright
Québec-Est	Thibodeau
Québec-Centre	Cauchon
Sherbrooke	Brooks
Soulanges	Lantier
St. Hyacinthe	I. Delorme
St. Jean	Bourassa
Stanstead	Colby
Témiscouata	Pouliot
Yamaska	Gill
Terrebonne	Masson

Voici maintenant la liste des candidats qui auront à affronter le scrutin.

Montréal-Centre.—Dans la Division-Centre, M. Ryan, a été mis en nomination.

Montréal-Ouest.—MM. McKenzie et le Col. Stevenson, ont été mis en nomination.

Napierville.—MM. Dorion et Coupal ont été mis en nomination.

Québec-Est.—MM. McGreevy et O'Farrell ont été proposés comme candidats.

Lévis.—MM. Fréchette et Chabot sont sur les rangs.

Shefford.—MM. Huntington et Curran ont été mis en nomination.

Russell.—MM. Grant, Bell et Blackburn sont candidats.

Maskinongé.—MM. Caron et Boyer sont sur les rangs.

Champlain.—A la dernière heure, on a amené M. Montplaisir pour faire une opposition quelconque à M. Rob. Trudel.

Argenteuil.—M. Cushing oppose l'Hon. M. Abbott.

Rimouski.—M. Letendre a été proposé en opposition à l'ex-membre M. Fiset.

Richmond (comté).—MM. Webb, Aylmer et Gaudet ont été mis en nomination.

Beauharnois.—MM. Branchaud, Girouard et Robillard sont sur les rangs.

Huntingdon.—MM. Scriver et Cross ont été mis en nomination.

Richelieu.—MM. Mathieu et Barthe ont été mis en nomination.

Joliette.—MM. Baby et Beupré sont sur les rangs.

Trois-Rivières.—On a décidé M. J. N. Bureau à se présenter en opposition à l'ex-membre, M. McDougall.

Compton.—L'hon. M. Pope a pour opposant M. Cairns.

Drummond.—MM. Tessier et Laurier se présentent.

Portneuf.—Ont été mis en nomination; MM. Isidore Belleau et Dr. St. Georges.

Chateauguay.—M. Santoir oppose l'hon. M. Holton.

L'Assomption.—MM. Hurteau et le Dr. Forest ont été mis en nomination.

Québec (comté).—M. Caron l'ex-membre, et le colonel Rhodes ont été mis en nomination.

Bagot.—MM. Mousseau et Bourgeois ont été mis en nomination.

Verchères.—M. Geoffrion, membre pour Verchères, et M. Ed. Barnard, agriculteur de Varennes, ont été mis en nomination pour le comté de Verchères.

Chambly.—Malgré une pluie battante la réunion était nombreuse. M. Benoit et Jodoin ont été mis en nomination par les électeurs des différentes paroisses du comté.

Ottawa (comté).—M. Wright, ex-membre du comté et M. McKay, de Papineauville ont été mis en nomination.

M. Wright s'est présenté comme conservateur, et M. McKay, comme partisan du gouvernement.

LA POLITIQUE DANS L'ORIENT.

Une fois n'est pas coutume : et nos lecteurs nous pardonneront de leur donner ici un court sommaire de la politique de l'extrême Orient. Les événements européens sont tellement dépendants les uns des autres qu'une question de politique générale fait connaître la politique des Etats particuliers. Pour l'Orient la chose est différente. Encore isolés, éloignés de nous, de mœurs fort différentes, leur politique est diverse, particulière, et comme le commerce et l'industrie, ont grand intérêt à connaître la situation de ces contrées lointaines, nous avons cru devoir présenter l'esquisse suivante :

Nous ne parlerons pas de la Turquie sans rappeler l'important firman que le sultan a rendu en faveur du vice-roi d'Egypte. Le vice-roi est affranchi désormais de toutes les restrictions que renfermaient les anciens firmans. Le droit d'hérédité par ordre de primogéniture, dans sa famille, est confirmé et réglé jusque dans les moindres détails. Le khédive devient indépendant de toute ingérence de la Sublime-Porte dans les affaires financières et judiciaires, dans l'organisation militaire du pays, dans les relations de l'Egypte, au point de vue commercial et judiciaire, avec les Etats étrangers. Il jouit d'autant d'indépendance et de liberté d'action qu'il lui sera nécessaire pour développer la prospérité de l'Egypte, pour étendre des relations commerciales au dehors, pour faire des conquêtes dans l'intérieur de l'Afrique. Le firman n'est sans doute pas une charte d'indépendance pour l'Egypte. Les signes de sa dépendance vis-à-vis de la Sublime-Porte sont conservés par le paiement d'un trône, par les drapeaux de l'armée qui seront les mêmes que ceux de l'armée turque, par la monnaie qui sera l'effigie du sultan. Mais il n'en est pas moins vrai qu'une ère nouvelle s'ouvre pour ce pays et pour la dynastie de Méhémet-Ali. Le vice-roi a obtenu de son suzerain tout ce qu'il pouvait en recevoir avant de devenir tout à fait indépendant. Si l'on a pu jadis le considérer comme un simple pacha, ce temps est passé. Le vice-roi est, à cette heure, un véritable souverain, et il a cessé de dépendre des décisions de la Sublime-Porte. Or, avec les immenses ressources dont il dispose, le vice-roi a le moyen d'établir désormais, sa puissance sur les plus solides fondements.

QUESTION DE L'ASIE CENTRALE.

Le voyage du shah de Perse et l'expédition des Russes contre Khiva ont ramené l'attention sur l'Asie-Centrale. Le voyage du roi des rois ne paraît avoir eu d'autre but que de préparer un emprunt. Les anciens Perses disaient que Cyrus était un père, que Cambyse était un maître, que Darius était un banquier. Nasr-ed-Din n'est point un père pour ses sujets, qui n'ont point à se louer de son gouvernement. Il n'est point un maître, car il rencontre de vives résistances parmi les tribus nomades de son vaste empire. Il n'aura pas la satisfaction d'être un riche banquier, même avec sa collection de diamants. La fameuse convention Reuter a donné beaucoup à réfléchir sur la situation de la Perse. Les Anglais qui ont fait une si brillante réception au roi des rois ont eu soin de ne point mettre leurs capitaux à sa disposition. Ils exploiteront la Perse, si l'on veut, par des entreprises industrielles et commerciales,—mais ils se garderont bien de se prêter aux fantaisies financières du shah. Le succès de l'expédition de Khiva les a beaucoup plus frappés que n'a pu le faire la visite de Nasr-ed-Din. Cette campagne a montré, en effet, avec quelle énergie et quelle prévoyance la Russie savait accomplir ses desseins. De là pour l'Angleterre de vives inquiétudes. La Russie a fait les plus rapides progrès dans l'Asie-Centrale dans le cours des dernières années. Après avoir soumis les tribus kirghises depuis la mer Caspienne jusqu'au Syr-Daria; elle s'est rendue maîtresse du cours de ce fleuve, et a constitué un gouvernement du Turkestan, dont la capitale est Tachskent. Puis elle a tourné les yeux vers le second fleuve qui traverse l'Asie centrale, l'Amou-Daria, et aujourd'hui elle possède la plus grande partie de son cours. La mer d'Aral n'est plus qu'un lac russe. Les khans de Khokand, de Bokhara, de Khiva, sont devenus l'un après l'autre les vassaux du czar. Les Turcomans sont menacés du même sort que les Kirghises. L'Angleterre redoute donc le moment où la Russie atteindra le chemin de l'Hindou-Kouch et les défilés par où les Macédoniens d'Alexandre pénétrèrent jadis dans la vallée de l'Indus. Aussi cette année, les Anglais ont voulu faire avec la Russie

MON CANDIDAT.

(A propos des Elections générales, 1874)

Mon candidat est un brave homme, Je vous le présente aujourd'hui ; Dans l'instant, je vous dirai comme Je devins amoureux de lui.

Mon candidat a l'âme tendre ; On dit que, de par le comté, Son cœur, un jour, se fit surprendre Par une attrayante beauté.

Et je chanterais, à la noce, Quelque couplet échevelé ; Nous aurions un plaisir féroce Grâce au candidat appelé.

Mon candidat, tenez, je l'aime ; Il vient de prêter vingt louis Au plus grand non-remueur quand même,

Nous allons donc voter ; le diable Sait comment cela tournera Nous votons pour un homme aimable,

E. B. DE ST. AUBIN.

Ottawa, le 16 Janvier, 1874.

CORRESPONDANCE.

15 Janvier, 1874.

Monsieur le Rédacteur,

Pourquoi ne nous dites-vous rien ou presque rien des élections qui doivent avoir lieu dans quelques jours ?

Un journal sans politique, par le temps qui court, est un salon sans femmes, un jardin sans fleurs, un ciel sans étoiles, et mille autres choses jolies mais sans âme.

Ici comme ailleurs, il y a de ces bijoux d'inventions (lisez : instruments de supplices) que l'on nomme hustings, élevés pour l'expiation des plus gros péchés noirs des candidats et de leurs amis.

Sur ce, je tourne le dos à la politique, et vous fais grâce du reste de mes observations. D'ailleurs, en voyant tout ce monde affolé par une idée qu'on décore pompeusement du titre de patriotisme, je me cramponne au peu d'intelligence que le bon Dieu m'a départi, et je laisse faire les autres.

Tiens ! aimer quelqu'un ou quelque chose, un homme, un enfant, un chien, une fleur, un papillon, un oiseau, fut-ce même un perroquet, c'est très-bien.

Aussi, quelle nuit pour songer à tout ça ! (J'avais oublié de vous dire que nous sommes à la nuit.)

16 Janvier.

La tempête est passée, le calme est arrivé et L'Opinion Publique aussi. Très-bien ! Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Notre article sur "La campagne électorale" rencontre toutes mes vues en matières politiques. Je vous en félicite !

Vous dites : "Il y avait à la porte de toutes les églises une foule composée de gens qui n'ont jamais ni assassiné ni vendu leur âme au diable".

Enfin, laissons ces braves gens courir après leurs lauriers ; lesquels, pour un si grand nombre d'entre-eux, hélas ! se changeront en bonnets, genre tout nouveau, ornés d'oreilles longues de six pieds et demi.

M. DE ST. C.

DE TOUT UN PEU.

FÊTE A NICOLET.—C'était fête au séminaire de Nicolet, le 14 au soir du courant. Les élèves de cette institution chômaient, dans la personne de leur supérieur M. le grand-vicaire Thomas Caron, la fête de leur Alma mater, avec toute la pompe et tout l'éclat accoutumés.

O Nicolet ! qu'embellit la nature Qu'avec transport toujours je te revois ! Sous les frimas comme sous la verdure Tu plais autant que la première fois !

C'était donc fête le 14 au soir. La séance dramatique et musicale, donnée à cette occasion, a été très intéressante sous tous les rapports. La salle de réunion était littéralement remplie par un auditoire d'élite.

On repréenta aussi la tragédie de L'Evêque, le Proscrit, et une scène du Médecin malgré lui de Molière. Nous aurions voulu donner ici les noms des jeunes acteurs qui ont très bien rempli les rôles des différents personnages de ces deux drames.

Mais il nous tarde de parler de la partie musicale qui a été, sans contredit, le plus beau de cette intéressante soirée. M. O. H. de Chatillon, que tout le monde connaît et apprécie à juste titre, en avait la direction.

Ceux qui ont assisté à cette charmante soirée en conserveront longtemps le souvenir.

"UN ANCIEN NICOLÉTAÏN."

On lit dans le New Orleans Picayune :

UN ANCIEN CANADIEN.—Le feu Henry Schuler Thibodeau, ou Thibodeaux qui fonda le florissant village qui maintenant porte son nom, descendait d'une ancienne famille française, émigrée de bonne heure en Canada.

En 1801, M. Thibodeau se fixa sur le bayou Lafourche, à peu près en face du site actuel du village auquel il a donné son nom. Cette partie de la province appelée à cette époque "District de Valenzuela dans la Fourche," embrassait les deux rives du cours d'eau, du Mississipi au Golfe, et avait une longueur d'environ 50 lieues.

En 1810, M. Thibodeau se présenta au lieu de la Fourche Intérieure, maintenant la paroisse Terrebonne. Il fut le premier colon ou planteur permanent de cette partie de la Louisiane, si populeuse et si fertile de nos jours.

gitte, sur le bayou Terrebonne, citoyen influent, généreux et hospitalier, patriote ardent et dévoué. Sa femme lui survécut jusqu'en l'année 1850, laissant dans le pays les souvenirs des plus nobles vertus de son sexe.

Malgré les succès chèrement achetés de l'armée d'expédition de la Côte-d'or, commandée par le jeune et brillant général sir Garnet Wolseley, les renforts d'hommes et de munitions sont dépêchés en toute hâte vers le lieu de l'action.

—Ma fillette, qu'est-ce que tu veux pour tes étrennes ? —Oh ! maman, ne cherche pas . . . donne-moi tout ce que tu pourras.

La scène se passe à Liège, un vendredi, au restaurant du Divan.—Plusieurs étudiants sont attablés et mangent gras.

Entre un honorable magistrat, qui commande un dîner maigre. Aussitôt les jouvenceaux de rire et de débiter quelques sottises.

"Vraiment, repartit le magistrat en s'adressant au groupe goguenard, vous vous étonnez que je mange maigre ; pour moi, je m'étonne d'une chose, c'est que vous ne mangiez pas du foin."—Tableau !

Un de nos amis rencontre hier, à la gare du chemin de fer de l'Ouest, une dame dont le fils est en Amérique depuis deux ans :

—Vous allez au Havre ? lui demande-t-il. —Non, j'attends mon fils, qui revient aujourd'hui. —Mais le premier train n'arrive que dans deux heures. —Je le sais, mais j'ai mieux aimé venir plus tôt . . . pour le cas où le train serait en avance !

On sait qu'il y a eu récemment à Vienne une crise financière épouvantable. Les trois quarts des sociétés de crédits et des sociétés immobilières sont en déconfiture.

A ce propos, le Journal de Saint-Petersbourg, dans sa correspondance de Vienne, raconte l'anecdote suivante :

Laissez-moi vous raconter l'ingénieuse entreprise qu'un tapisserieur vient de lancer, et qui peut servir à la fois de morale et d'épilogue à cette désolante aventure.

UN TAPISSIERE

achètera au prix de 50 KR. A 1 FL. 40 KR. toutes les actions de banques de change et d'assurance tombées en discrédit, suivant leurs largeurs et leurs ornements.

Et je vous assure qu'avec "toutes les actions tombées en discrédit," on tapisserait facilement les trois quarts des immeubles de l'empire.

Le marquis Ph. de Chennevières, le nouveau directeur des beaux-arts, en France, avait commencé par faire de la littérature, à titre d'essai.

Arrivant de Normandie, vers les dernières années du règne de Louis-Philippe, il débutait dans le feuilleton du Corsaire-Satan, où il a publié de très courtes, mais de très jolies nouvelles.

Eu songeant déjà à son avenir, dit la Gazette de France, il demandait à Charles Beaudelaire, alors chevronné, où menait la profession littéraire.

—Ah ! cela dépend ! répondit avec un accent prophétique le futur auteur des Fleurs du mal.

—Comment ça ? —Eh ! mon Dieu, oui.

Puis, énumérant : —Les plus malins entrent dans la haute politique et deviennent ministres. Les plus rangés entre à l'Académie française. Les mieux entendus se sauvent dans le notariat, dans l'industrie ou dans le mariage.

—J'aime mieux les beaux-arts, répondit M. de Chennevières. Et il a bien fait.

UN NOUVEAU COMBUSTIBLE.—Il y a quelques jours, dit le Précurseur d'Anvers, un campagnard campinois, nommé Ramaekers, de Schoonbeek (aux environs de Hasselt), découvrit le moyen de composer un combustible en mélangeant une quantité de terre végétale à du charbon et en aspergeant ce mélange d'une quantité d'eau préparée avec du sel de soude, dans la proportion suivante :

- 3 kil. de terre végétale. 1 kil. de menu, 150 grammes de soude (5 centimes), 300 grammes d'eau (3/4 litre environ).

De multiples expériences constatèrent aussitôt l'excellence de cette préparation, et la découverte, grâce au concours de la presse, fit immédiatement le tour du pays.

A Anvers, on a fait également des expériences qui ont donné le meilleur résultat.

Il est vrai que plusieurs de nos confrères ont mis l'excellence de la découverte en suspicion en soutenant, à tort ou à raison, que dans l'économie domestique, aucune substance autre que le carbone ne peut être employée comme combustible.

Les expériences, cependant, sont là qui donnent un démenti formel à la non réussite de l'invention, ou plutôt de la découverte. Un industriel lonvaniste l'a essayé sur le foyer d'une machine à vapeur—système Marinoni—il a mélangé dans un bac pouvant contenir 25 kil. de houille, trois parties de terre végétale sur une partie de charbon menu, avec une solution de 1/2 kil. de sel de soude, le tout parfaitement tassé en consistance de boue.

Après quelques instants, une flamme très vive et d'un calorique puissant ne tarda pas à lécher le paroi de la chaudière sur tout son circuit. La chaleur devint très intense, à telles enseignes que le manomètre marqua bientôt 4, 5 et 6 degrés, quoique la vapeur poursuivait régulièrement ses fonctions motrices.

D'autres expérimentateurs ont essayé pour des feux ouverts

à l'aide de petits boulets et, pour les feux de cuisine, en additionnant au mélange du paysan luxembourgeois un peu de gros charbon. Tous ont été unanimes à proclamer l'excellence de la découverte, qui apportera dans l'emploi du charbon une économie de 50 p. c. au moins, et devra évidemment avoir pour conséquence de faire baisser le prix exorbitant de la houille.

Le Sport consacre un long et intéressant article au maréchal Canrobert. Nous regrettons de ne pouvoir en citer que des fragments :

Ce qui est certain, c'est que le maréchal Canrobert peut promener ses regards sur la longue route parcourue, et partout sa pensée s'arrêtera sur de riantes étapes !

Heureux sous-lieutenant ! — Ils le sont tous, dit-on — brillant capitaine, glorieux général ; il n'a qu'à évoquer les brûlants souvenirs d'Afrique ; ceux de Crimée et d'Italie ; il verra, à travers des nuées de poudre, les lauriers et les fleurs cueillis par lui !

Il a le type militaire que les acteurs essaient en vain de saisir. Il personnifie à la fois le soldat et le chef, l'armée tout entière, renfermée dans une seule âme, sous un seul uniforme. Il parle militairement et marche militairement, même quand il a mal au pied ; tous ses mouvements sont, pour ainsi dire, disciplinaires et réglementaires. Quand il dit *bonjour*, on croirait qu'il va crier *Garde à vous !* Il est vrai qu'il fut un temps où, à son approche, plus d'une voix a dû crier : *Garde à moi !*

Cet air martial, qui est incrusté dans le maréchal, n'altère en rien son aimable bonhomie ; il est gai, cordial, obligeant ; l'empreinte guerrière est indépendante de son bon caractère ! Un salut de lui équivalait aux protestations de tout autre ; sa manière d'ôter son chapeau, exprime à celui qui le rencontre sa bonne volonté pour le servir ; si l'occasion s'en présente, son cœur est sur la main qu'il tend, et même en assénant un coup de sabre sur la tête d'un Arabe, il devait encore avoir une physionomie bienveillante.

Le maréchal a l'habitude de dire un mot aimable à chacun ; il fait le tour de son salon, comme un souverain. C'est une vieille tradition française qu'il a fait revivre, et les subalternes ne s'en plaignent pas. Cet usage, à la fois princier et paternel, n'a qu'un inconvénient, celui de prêter aux répétitions. Une idée domine presque toujours quand on arrête sa pensée sur quelqu'un ; elle s'y attache, et elle revient d'elle-même. Or, le maréchal retrouvant dans ses salons, pendant une année ou deux, les mêmes officiers, leur faisait souvent la même question, ou le même compliment. A un sous-lieutenant qui était joyeux convive, il a demandé toutes les semaines, pendant dix-huit mois, s'il avait bien diné ? A un colonel, dont la femme venait d'accoucher, il a annoncé sa visite de félicitations si souvent et si longtemps, qu'elle est accouchée une seconde fois avant d'avoir reçu cette visite.

Mais il n'a jamais de distractions quand il s'agit de rendre service ; officiers et soldats aiment à être sous ses ordres en campagne ou en garnison. Sa physionomie expressive et franche est populaire ; les enfants s'arrêtent au milieu de leurs jeux pour le regarder passer, et les soldats le considèrent comme leur propriété. Ne touchez pas à Canrobert, il est à eux !

Comme pendant, on lira avec plaisir le portrait suivant de la maréchale :

Son origine se perd, dit-on, dans la nuit des siècles, et si on veut remonter à sa source, on arrive aux marches du trône d'Écosse. Sa beauté est aussi célèbre que la bravoure du maréchal. Elle était un des astres brillants du second Empire ; l'Empire a disparu, mais l'astre éclaire encore la République, qui, soit dit en passant, a besoin d'être éclairée !

La maréchale Canrobert dansait et régnait à la cour de Napoléon III ; pendant la guerre, elle a été la providence des blessés ; rien que le plaisir de la contempler adoucissait leurs souffrances, et à présent, où tout sommeille dans les régions mondaines, au milieu de ce pauvre Paris, devenu si sérieux, voire même si triste, elle est encore un ornement, une belle chose qu'on aime à voir passer et qu'on aime bien plus encore à regarder de près.

Elle attire les regards et ce qui est plus difficile, elle sait les fixer ; elle brille comme un diamant ; il est vrai de dire que la monture fait valoir la pierre précieuse ; un beau tableau a besoin d'un cadre bien sculpté et surtout bien doré.

Raconter parlementaire emprunté au *Paris-Journal* :

Avant hier M. Germain présentait quelques considérations sur le budget avec une volubilité qui permettait difficilement d'en saisir le sens.

— Il a beaucoup de talent, disait un député à son voisin.

— Oui ; malheureusement, il se trompe parfois.

— C'est possible, répartit l'autre, mais au moins il se trompe... avec rapidité !

Le comte Russell s'est fait l'instigateur d'un grand meeting qui doit avoir lieu le 27 de ce mois à Saint-James Hall dans le but d'exprimer la sympathie qu'inspire aux Anglais protestants, la politique suivie par le gouvernement de Berlin vis-à-vis du clergé catholique allemand.

L'Union catholique de la Grande-Bretagne prépare, de son côté, la convocation d'un autre grand meeting public, qui aurait lieu sous la présidence du duc de Norfolk, pour exprimer la sympathie des catholiques anglais pour leurs coreligionnaires allemands.

La lutte engagée en Allemagne, entre le gouvernement et les catholiques, préoccupe beaucoup l'opinion publique en Angleterre.

On annonce que des combats de coqs auront lieu au commencement du mois de janvier dans les écuries d'un marchand de chevaux du quartier des Champs-Élysées.

Cette nouvelle nous surprend d'autant plus, que ce genre de plaisirs est défendu depuis longtemps en France. En 1867, dans le département du Nord, il fut question de renouveler ces combats, mais M. le préfet de Lille rappela par une circulaire que ces distractions sanguinaires étaient interdites par un arrêté du 11 février 1852.

L'usage des combats de coqs remonte à une époque très reculée, ils étaient le grand amusement des gentilshommes de la cour de Clovis, et, en 1204, Pierre de Montmorency obtint du roi que "le combat des coqs serait plaisir privilégié de seigneur." — Louis VII, sur le conseil de Bouchard de Montmorency, fils de Pierre, institua l'Ordre du Coq.

Dans les Pays-Bas, raconte Jean Darheims, les combats de coqs furent un amusement national et reçurent les plus grands honneurs. C'était au seizième siècle un délire épidémique qui aveuglait toutes les conditions. Les coqs qui avaient fait leurs

preuves étaient mis à l'encan comme des châteaux, et l'on se faisait gloire de les posséder, comme d'un domaine de la plus haute importance.

En 1530, les villes de Gand, Liège, Anvers et Bruxelles, vendirent pour un million de coqs combattants.

Il y avait dans les Flandres et l'Artois des confréries de "roideurs," partisans des combats de coqs, qui avaient des statuts sanctionnés par le souverain.

Ces confréries furent bientôt en guerre les unes contre les autres, et les roideurs en vinrent dans les grandes fêtes, à remplacer les animaux dans l'arène pour se battre les uns contre les autres, tant et si bien qu'en l'année 1608 le magistrat de Saint-Omer leur fit défense de "faire battre des coqs," excepté sur "Chière et le latte de Saint-Adrien et avec la présence d'un chasseur-dieu ou d'un sergent échevin."

Depuis ces époques reculées, ce genre de divertissement a été adopté par les Anglais ; nous aurions tort de le remettre en usage, et d'exploiter pour notre satisfaction cette antipathie invincible que la nature a établie entre un coq et un coq, pour nous servir de l'expression de Buffon.

PROMESSE IMPRUDENTE. — Le capitaine Wildes vivait tranquillement à Boxton (Derbyshire), quand il fut présenté par un de ses amis à Miss Annie Nuttall, fille d'un riche armateur de Birkenhead. La beauté de Miss Annie captiva bientôt les regards du capitaine. Une promesse de mariage fut aussitôt offerte et acceptée. Parmi les éléments les plus curieux de cette idylle qui vient de se dénouer devant la cour d'assises de Liverpool, est une lettre de Miss Annie à son fiancé, en date du 15 août : "Je ne veux pas oublier de vous remercier de l'eau de Cologne. Comme vous êtes bon pour moi ! comment vous paierai-je de retour ? En remplissant votre vie de rayons de soleil, et, avec l'aide de Dieu, en vous faisant oublier l'amertume du passé, ou du moins en vous aidant à regarder ce passé, sans tristesse."

Ce triste souvenir auquel la jeune fiancée faisait allusion, c'était un premier mariage dont le capitaine avait cru pouvoir demander à la cour de divorce de dénouer les liens malheureux. Étrange histoire ! trois jours après, le capitaine rompa toutes relations avec celle qui devait être sa seconde femme, et lui écrivait une lettre ainsi conçue :

"J'ai retrouvé ma femme. Je l'aime plus que jamais ! et ne puis que remercier Dieu d'avoir permis que cette rencontre ait eu lieu avant notre mariage ; car il nous a épargné de nombreux chagrins, etc."

La pauvre Miss Annie eut la douleur de lire dans le *Times*, le jour même qui avait été fixé pour ses noces, l'annonce suivante :

"Le capitaine Wildes se remarie aujourd'hui avec sa femme, dont un jugement de divorce l'avait séparé."

La famille de la belle abandonnée a intenté au capitaine déserter une action en rupture de promesse, et le jury a condamné le capitaine à payer à Miss Annie Nuttall une indemnité de 3,000 livres sterling.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DU TABAC.

A la création de toutes choses, ce n'est pas dans l'ancien monde que poussait le tabac ; pas une feuille dans le Paradis terrestre. L'usage en eut été défendu.

Le peintre le plus fantasiste n'oserait risquer un Adam fumeur, une Ève au nez à la pendillante gouttelette.

Abel ne rêve pas la cigarette ; Caïn le cigare.

Aux enfants aucune transmission de pipes paternelles. Esau l'eût-il cédée pour un plat de lentilles.

La plante vénéneuse était ignorée des grands et des petits, des sages et des fous, des riches et des pauvres, des forts et des faibles ; — de Samson, qui, — le livre saint le dit, — était d'une force prodigieuse.

Les gens de mer ne chiquaient pas. L'espèce humaine, sans tabac, était singulièrement vivace ; malgré toutes sortes de fléaux, les guerres, ces crimes en grand, il fallut pour les détruire en appeler au Déluge.

Noé fumeur eût oublié sa famille, et non sa pipe.

Passons les 1450 années qui précèdent le Déluge et les 2550 qui les suivent ; nous en aurons fini avec le vieux monde ! "Quarante siècles sans tabac !"

Voici, dans la 35ème année chrétienne, nos apôtres qu'unite une même pensée, la charité, flamme qui se communique. Mais la fumée du tabac isole ; les apôtres ne pouvaient être culotteurs de pipes.

Encore quinze siècles. Comptons : cinq mille cinq cents années sans tabac. C'est exact.

Nous sommes, en 1492, sur une barque que vers l'inconnu pousse le génie de Christophe Colomb.

DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

"Terre !" — Les arbres, aux fleurs dont l'air est embaumé, aux fruits dorés, ont un autre feuillage.

Et les oiseaux, énormes ou comme des mouches, silencieux ou bavards, un autre plumage. Rien de l'Europe ! "Est-ce un nouveau monde !" Voici des hommes. Quelques-uns s'enfuyaient affolés de terreur ; d'autres s'avancent, curieux....

MŒURS.

Mais ceux-ci, absorbés en ce qu'ils font, que font-ils ? Ils jouent, et se servent d'osselets. Aux enjeux succéderont d'autres enjeux, jusqu'aux dernières clartés du jour. Demain reviendra le soleil et demain les joueurs.

Colomb se dit : "J'ai vu cela partout !"

Voici des femmes. Pour elles, les plus pénibles travaux. C'est la bête de somme : la force prime le droit ; "barbares, monstres."

Et Colomb s'écrie : "Hélas ! cela toujours s'est fait : mon nouveau monde serait-il bien vieux ?"

USAGES.

Comme signe d'amitié, ce n'est pas de la main que ces hommes se touchent, mais du nez, auquel est accroché l'anneau que nous accrochons à l'oreille : ils sont trouvés ridicules.

Un des officiers de bord ayant ôté sa perruque, quelle étrangeté, pour eux à flottante chevelure, que cet être volontairement scalpé : ils les croient stupides. Leur peau est rouge ; nous disons la nôtre blanche : voilà la différence ; mais sous l'épiderme s'agitent mêmes passions, nos sept péchés : c'est la ressemblance.

Il n'y a variété que dans les mœurs, les usages.

LE TABAC.

Un usage bien singulier excite la curiosité des Européens : c'est de voir aux lèvres des naturels un petit rouleau noirâtre dont l'une des extrémités est allumée, et de voir s'échapper de leur bouche une fumée qu'ils rejettent par bouffées puantes.

Les Européens, eux aussi, voulant goûter de ce mets, en sont bientôt rassasiés : l'acreté de la plante, la puanteur de sa fumée, leur sont désagréables. Ils éprouvent vertiges, vomissements, et se croient empoisonnés.

C'était ce tabac, j'étais pour dire le même d'aujourd'hui, mais non, bien plus méchant, avec son acreté, et sa fumée qui individualise.

Il fut donc très facile à quelques hommes, moins ignorants, unis, de soumettre ces hommes ignorants, désunis.

Les Européens dédaignent la plante vénéneuse. Leurs successeurs, Espagnols et Portugais égorgeurs d'indigènes l'emportent chez eux, et, en échange, laissent au Nouveau Monde l'eau-de-vie (eau de mort.)

Malheureuses peuplades ! Ignorance — Tabac, deux poisons : peuplades aujourd'hui anéanties !

Le Portugal était alors une hardie petite nation ; l'Espagne, toute puissante : Espagnols et Portugais ont, depuis trois siècles, terriblement fumé !

En 1560, un ambassadeur français au Portugal, appelé Nioot, envoie la plante, réduite en poudre, à ma tante Catherine de Médicis, qui avait la migraine.

Sa majesté éternue : la migraine s'en va.

Le tabac fit-il passer ce mal passager ? C'est possible.

Catherine qui n'a plus besoin de priser, continue, parce que l'usage accidentel devient continuelle habitude.

Les courtisans singent la reine : bientôt il n'y a plus sur les manchettes, les jabots, et dans les nez haut placés, que poudre à la Reine.

Le peuple, imitateur, après s'être fourré dans le nez la poudre sternutatoire, met à ses lèvres le noirâtre rouleau, et, plus dégoûtant encore, mâche l'herbe puante.

L'usage s'étant répandu à l'étranger, des souverains remarquent qu'il nuit à leurs intérêts, détériore leurs sujets. Ils font prêcher qu'il cause des maladies. C'était vrai : on ne voulait pas le croire. Dire au peuple le plus spirituel qu'il s'abrutit par l'abus des boissons enivrantes et du tabac, c'est facile. Le difficile c'est qu'il le croie.

Les bons conseils étant inutiles, il est interdit d'user de la plante vénéneuse et, moyen très-ingénieux pour que l'usage cesse d'être facultatif, des souverains, en Russie, Perse, Turquie, font fendre quelques lèvres de fumeurs, coupé quantité de nez de priseurs. J'avoue que ce n'était pas le moyen de donner une bonne physionomie à leurs sujets, n'ayant pas de nez.

En Angleterre, là c'est mieux, ils ne les défigurent pas au moins ; ils les pendent et, il y en eut de nombreuses pendaisons ; mais l'atrocité fut impuissante : elle dut même augmenter l'usage.

Voici ce que disait Fagon, médecin de Louis XIV, alors que l'usage commençait à s'introduire en France. "La plante qu'à envoyé notre ambassadeur Nicot nuit à la santé. Malgré l'impôt établi sous Louis XIII, et que vient d'élever notre roi Louis XIV, l'usage augmente : bien des gens fument, chez eux en cachette, la politesse ne voulant pas que l'on soit incommode à son prochain ; mais déjà on aperçoit dans les rues des individus, grossiers sans doute, qui fument !" Veuillez ne pas trop me haïr, messieurs les fumeurs.

I. B. P. G. de Québec.

Québec, 20 janvier.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE.

FRANCE.

Paris, 19. — L'*Univers* a suspendu sa publication. Les personnes voyageant entre la France et l'Italie n'ont plus besoin d'être pourvues de passe-ports.

Paris, 20. — M. Washburn, ministre américain en cette ville, a présenté une médaille d'or à M. Thiers, au nom des résidents français de Philadelphie. Dans son discours, M. Washburn a fait l'éloge du peuple français. M. Thiers a dignement répondu. Il a déclaré que la République était la seule forme de gouvernement possible en France, ce qui fortifiera le lien qui rattachait les deux pays.

Versailles, 20. — Dans l'Assemblée, aujourd'hui, le bill donnant au gouvernement le pouvoir de nommer les maires, a été adopté par une majorité de 43 voix.

Le Duc de Cazes a déclaré que le gouvernement désirait voir le Pape jouir d'une indépendance spirituelle, mais qu'il voulait conserver en même temps ses relations d'amitié avec l'Italie. Il a proposé l'ajournement de l'interpellation qu'avait demandé un député ultramontain. Sa motion a été adoptée.

ESPAGNE.

Madrid, 19. — Un nommé Cambats, qui a servi comme colonel sous la Commune de Paris, a été fait prisonnier à Carthagène par les troupes espagnoles.

Senor Sagasta, ministre des affaires étrangères est occupé à préparer une note qu'il doit envoyer aux différents pouvoirs étrangers.

ANGLETERRE.

Londres, 19. — Le navire *Minnichaha*, parti de Calais, pour Dublin, s'est perdu près des Îles Scilly, et 10 hommes de son équipage ont péri.

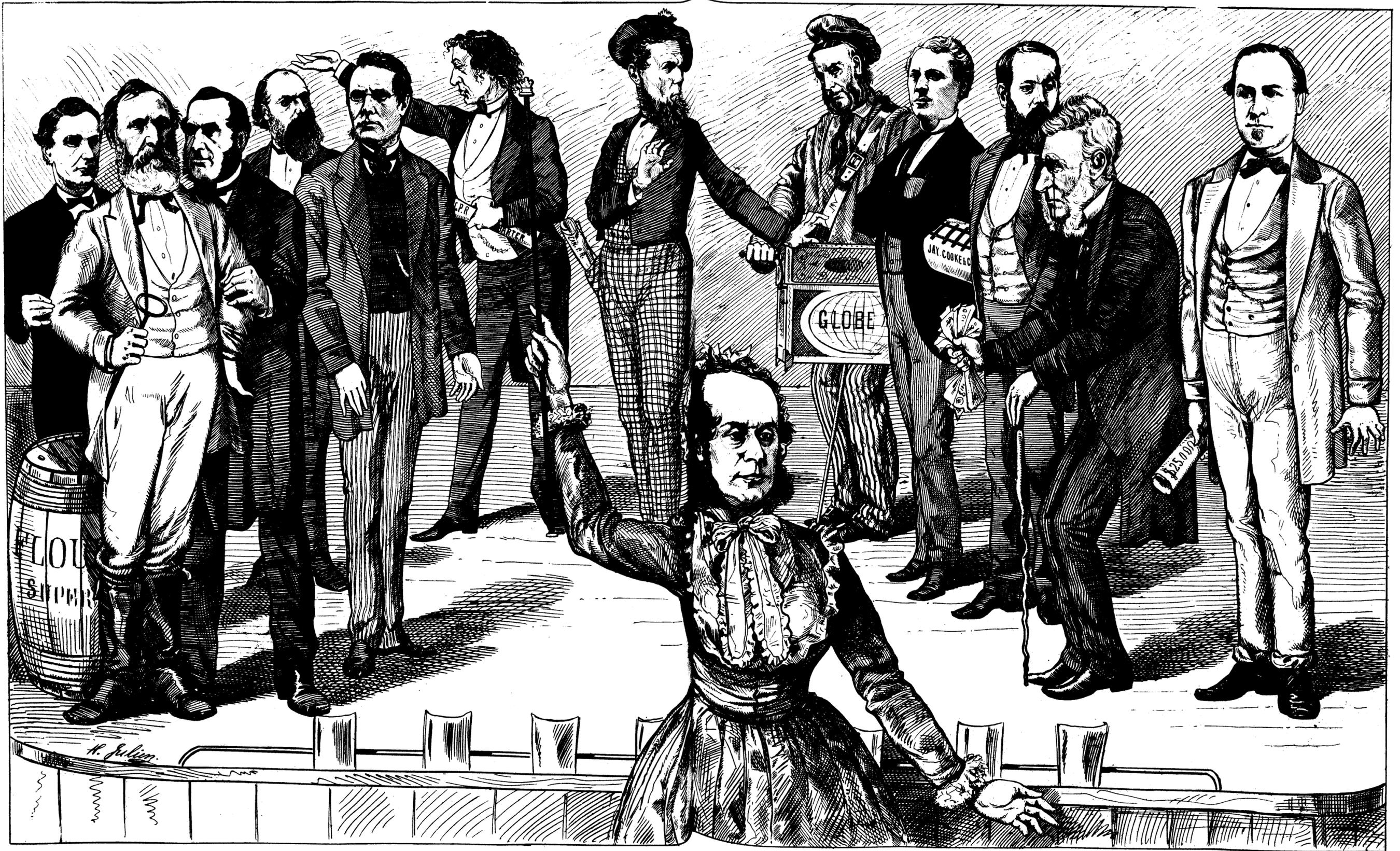
Liverpool, 20. — Le vapeur *Celtic*, de la ligne "White Star" qui est parti de ce port jeudi dernier, a rencontré des débris flottants qui ont sérieusement endommagé son hélice. Ce vapeur est retourné à Queenstown à la remorque du vapeur *Gaelic*. La cargaison du *Celtic* sera transportée à bord de ce dernier vaisseau et les passagers resteront à Queenstown jusqu'à vendredi prochain ; ils s'embarqueront alors sur le vapeur *Baltic*.

Achetez une boîte des Pilules de Colby en cas de besoin.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit le Rhumatisme.



LA PREMIÈRE LEÇON.





LA PÉNITENTE.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 29 JANVIER 1874.

CHEMINS DE FER.

L'exposé financier de l'hon. M. Robertson renferme, au sujet des subsides à accorder aux chemins de fer, une politique toute nouvelle. L'importance de la classification admise pour les diverses voies de parcours, les moyens qui seront employés, et les résultats qui découleront de ce plan vraiment patriotique, nous obligent de renvoyer, au prochain numéro, l'article spécial où nous ferons ressortir la valeur de cette mesure.

LE BUDGET.

Il est fort difficile, pour ne point dire impossible, de vaquer au train habituel de ses affaires, lorsque la maison du voisin brûle : voilà pourquoi l'intéressant exposé budgétaire de notre province a presque passé inaperçu, car tout le Dominion est en feu, et chaque parti s'occupe plus en ce moment des chances de son candidat, que de l'administration des deniers publics.

Nous ne médions point de ces feux et de ces flammes électorales ; c'est l'aliment du patriotisme dans les pays constitutionnels. Mais comme *L'Opinion Publique*, par son titre et son programme, est particulièrement tenue à plus de calme et à moins de passion, laissant pour le moment aux disputes des *meetings* les bonnes ou mauvaises qualités des futurs élus, elle croit remplir sa mission et servir les intérêts généraux, en plaçant sous les yeux des lecteurs le document essentiel de notre gouvernement local.

Et tout d'abord, M. Robertson, notre trésorier, n'entend pas qu'on le chicane sur les titres légaux des propriétés provinciales. Il prend son bien partout où il le trouve : comme dit le proverbe. On lui contestait la propriété de l'ancien établissement des Jésuites transformé en casernes, il a fouillé les paperasses, consulté les journaux des Chambres antérieurs à l'union des deux Canada en 1841, et a retrouvé dans les débats les titres contestés. Il a expédié ses parchemins à Ottawa, et dit au gouvernement fédéral, qui excipait de certains doutes : voici mes pièces en règle, signées, paraphées, homologuées, enregistrées ; les casernes sont mon bien, je les ai, je les garde.

Et, voyez comme la récompense suit presque toujours le devoir accompli. Non seulement il a recouvré une propriété contestée, mais il a découvert, à Trois-Rivières, un legs considérable, autrefois transmis au Bas-Canada, par l'acte même qui cédait à la Province les biens des Jésuites pour les fins de l'éducation.

Ottawa prétendait avec des semblants de preuve que l'établissement de Trois-Rivières, connu dans cette dernière ville sous le nom de "Barraques des Jésuites," lui appartient, comme terrain militaire, en vertu d'une des clauses du traité de Paris. Mais M. Robertson a démontré l'invalidité de cette prétention, se fondant sur ce que cette propriété a constamment figurée sur la liste des biens des Jésuites, fournie à diverses époques aux gouvernements impérial et canadien.

Il se trouve entendu que nous n'avons point ici l'intention de trancher la question fondamentale du droit strict, absolu, de propriété, que réclament d'une part le gouvernement, de l'autre, la société de Jésus.

Nous avons tenu à montrer que notre trésorier s'occupe avant tout de sa caisse, et qu'il apporte autant de soins à l'empirer, qu'à ne point la vider.

Nous ne serions point étonné que l'origine de la famille de M. Robertson ne remontât à la conquête normande. Enlevez la dernière syllable du nom, vous avez Robert ; ajoutez à cela, les qualités héréditaires de la race, l'économie, l'épargne et l'amour des procès, et vous obtenez un vrai Normand de la vallée d'Auge, ou un Canadien-Français de 1066, au temps de Guillaume Ier.

Quant au budget proprement dit, il se divise naturellement en recettes et dépenses. Les premières se sont élevées :

Recettes telles que d'abord estimées : \$1,709,621.00
réelles..... \$1,999,942.57
Déduisant de ces revenus, quelques items qui n'en font point ordinairement partie, on trouve en faveur de la caisse provinciale un surplus de \$125,000.
La totalité des recettes jointe à ce qu'il y avait dans le trésor au 30 Juin 1872, présente le chiffre budgétaire de \$2,679,752.21.
Les dépenses telles que d'abord estimées \$1,669,481.00
réelles..... 1,731,750.78
Enlevant de ces chiffres la somme de \$139,056.15 comme affectée à des dépenses imprévues, on trouvera que les dépenses sont de \$106,786.57, moindre que celles d'abord estimées.

Tout compte fait, outre les recettes et les dépenses de

l'année, la caisse bénéficie d'à peu près \$100,000 ; ce qui joint aux économies déjà amassées donne de libre \$948,001.43.

Ce ne sera point abuser de l'éloge, n'est-ce pas ? que de dire : l'administration a joint les deux bouts.

Pour les curieux et les intéressés, voici les grands totaux :

DÉPENSES. ANNÉE 1872-73.	
Législation.....	\$163,591.10
Gouvernement Civil.....	135,106.74
Administration de la Justice comprenant, la police, les prisons de réforme, et l'inspection des prisons.....	400,728.87
Education.....	315,247.19
Agriculture, Immigration, et Colonisation.....	223,250.56
Travaux Publics.....	92,604.05
Etablissements de Charité.....	193,299.85
Services divers.....	142,502.15

L'incendie du Palais de Justice de Québec que protégeait une assurance de \$40,000 seulement ; les réparations à faire à l'hôpital militaire soudainement transformé en prétoire ; cinq mille piastres données à la bibliothèque du Barreau à peine assurée ; l'achat de 122,312 acres à la Compagnie des "Terres et des Pêcheries de Gaspé," terres que l'on peut aujourd'hui céder à 40 cents l'acre ; les secours envoyés aux colons du Saguenay, les dépenses nécessitées par la délimitation des frontières entre Québec et Ontario ; l'augmentation des appointements de certains magistrats, des employés de la Chambre : telle est la cause des dépenses extraordinaires survenues dans l'année, et dont l'hon. trésorier a demandé la ratification à la Chambre.

Un point à noter. Comme ce sont, en politique, les finances qui divisent le moins, l'opposition a adressé au gouvernement, au sujet de l'exposé financier, des compliments que l'hon. trésorier s'est aussitôt empressé de porter à son actif, comme tout négociant qui recouvre une créance.

Si la présente situation financière de la province est satisfaisante, celle de l'avenir sera meilleure encore.

Les recettes prévues pour l'année fiscale finissant au 30 juin 1875, s'éleveront, les estimations restant d'après le dire de l'hon. trésorier plutôt au-dessous qu'au-dessus, à la somme de \$2,000,300. Les dépenses, outre les augmentations nécessitées pour divers chapitres, ne dépasseront pas \$1,792,934.40.

Le surplus pour l'an prochain serait donc le double de celui de cette année ; c'est-à-dire de \$207,366.40. N'oublions point que cela ne comprend pas le joli magot de \$948,001.43, produit de nos économies antérieures.

L'équilibre du budget de 1875, nous révèle cependant deux points noirs qui intéressent encore plus les philanthropes que les économistes, bien qu'entre ces deux genres d'hommes la différence ne soit guère qu'une distinction.

Voici ce que c'est.

Pour l'année qui a suivi la Confédération, l'item affecté aux établissements d'aliénés de Beauport et de St. Jean comprenait la somme de \$97,946 ; et les mêmes institutions, vu l'augmentation de leurs pensionnaires, obtiennent aujourd'hui \$163,000. Les établissements de charité de leur côté, au lieu de \$27,300, exigent actuellement une somme de \$46,890, l'allocation de l'hôpital maritime et de l'asile pour le traitement de l'ivresse, comprise. Ces dépenses spéciales, comme on le voit, ont presque doublé.

Suivant l'augmentation des salaires à l'ordre du jour dans tous les corps d'état, les pauvres demanderaient-ils eux aussi, une augmentation de secours, sous le prétexte que les vivres sont hors de prix ?

D'autre part le nombre des personnes sensées diminuerait-il dans une proportion aussi alarmante pour notre pays ?

Questions fort graves, malgré la forme plaisante que nous leur donnons, et qui méritent l'attention et l'étude de tous les hommes de bonne volonté.

CHRONIQUE.

Application sera faite au Parlement Fédéral, lors de sa session pour l'obtention d'un acte autorisant la compagnie des remorqueurs du St. Laurent d'augmenter son capital et, changer son nom ; aussi pour l'obtention d'un autre acte pour incorporer "l'Ontario Navigation and Forwarding Company" avec pouvoir d'acheter navires, vaisseaux, quais et de transporter des passagers et les marchandises.

Le rapport de la *Gazette Officielle* fait voir que la circulation des billets de la Puissance au mois de décembre était de 12,165,861.84. L'encaisse métallique de 3,067,111.07 piastres, les débetures, 7,500,000, les certificats de dépôts, 1,698,745.07 piastres.—Total 12,165,361.84 piastres.

Il a plu à Son Excellence, le Lieutenant-Gouverneur de nommer en date du 10 janvier, Louis-Léon-Lesieur Desaulniers, écuyer, médecin et président des inspecteurs de prisons, etc., juge de paix avec juridiction sur toute la

province de Québec, sous l'autorité de l'acte 38 Victoria, chapitre 12.

QUÉBEC, 18.—Hier, au Parlement, sur la motion que la chambre se forme en comité des subsides, M. Tremblay propose une motion de censure basée sur le fait que certaines irrégularités se sont glissées dans la comptabilité du département des terres.

POUR :—MM. Bachand, Daigle, Laberge, Lafontaine, Laframboise, Langelier, Marchand, Molleur, Pelletier, (Québec-Est), Robert, Sylvestre et Tremblay.—12.

CONTRE :—Messieurs Beaubien, Bellerose, Bellingham, Brigham, Cauchon, Chapleau, David, DeBeaujeu, Dorion, Eddy, Fortin, Gagnon, Garneau, Gérin, Hearn, Houde, Irvine, Lalonde, Langevin, Larochelle, Larue, Locke, Lynch, Mailloux, Malhiot, McGauvran, Ouimet, Picard, Poupore, Robertson, Roy, Sanders, Sawyer, Trudel et Verreault.—35.

Nous avons à annoncer l'entrée de l'Hon. M. Huntington dans le ministère. Ce monsieur remplit le poste de Président du Conseil, et sa nomination est insérée dans la *Gazette Officielle*.

M. Huntington remplit la place laissée vacante dans le ministère pour un représentant anglais du Bas-Canada. Le ministère est maintenant au complet.

OTTAWA, 24.—M. Lewis, ex-député d'Ottawa, aux Communes, est mort à 4-45 cet après-midi.

NOS GRAVURES.

LES FIGURES DE CIRE DE MADAME TUSSAUD.

Entrez ! messieurs et dames, et venez voir la collection des hommes politiques dont le Canada se montre si fier. La première figure que j'ai l'honneur de vous présenter est celle du fameux ex-premier ministre, communément appelé John A.

Il est représenté dans la pose oratoire qu'il prit lorsque, s'adressant à la Chambre, il prononça les fameux mots : "Ces mains sont pures." Observez les mains ; l'une tient le contrat du Pacifique, l'autre par sa position, la paume en dessus, indique que l'argent qui y a passé n'y est pas resté. En face, vous remarquerez la personne du premier-ministre actuel, le député de Lambton. Il est supposé repousser avec dédain les titres et les décorations offerts par le gouvernement anglais, et prononçant les mots historiques : "Emportez ces hochets." Vous voyez dans la poche de sa redingote le plan de la nouvelle route du chemin de fer du Pacifique.

A la droite du député de Lambton, apparaît la figure du plus grand génie musical, l'Orphée du Canada, G. Brown. Il est le propriétaire du seul orgue original du pays, et quel que soit l'air qu'on y joue, tous les partisans se mettent aussitôt à danser. Avec la modestie qui appartient au génie, le fameux virtuose joue rarement en public, il se tient dans les coulisses, et tourne sa manivelle loin de la foule. Tout à fait en face de l'organiste, paraît celui connu sous le nom de Démosthène du Canada. On assure qu'il connaît mieux les lois constitutionnelles que tous les autres hommes politiques mis ensemble. Il perce à jour tous les projets de lois présentés en Chambre, mais il n'a encore montré aucune des aptitudes d'un penseur.

Maintenant, mesdames et messieurs, j'appelle votre attention sur la plus grande curiosité de la collection, les fameux jumeaux politiques—Lucius et George ! Ils sont encore plus curieux que les Frères Siamois, car, bien qu'inséparablement unis, comme vous le pouvez voir, ils prétendent tous deux n'être attachés par aucun lien. Vous remarquerez que l'attache qui réunit les deux jumeaux a une curieuse ressemblance avec la voie d'un chemin de fer, et en examinant de près vous lirez le nom de Jay Cook & Cie.

A côté des jumeaux, vous remarquerez la personne de l'ex-membre de l'île de Vancouver, plus particulièrement connu comme : "le Financier." On dit qu'il connaît mieux que pas un la manière de faire des chemins de fer, ou au moins d'en tirer de l'argent. On pense que les actionnaires du Grand Tronc, lui élèveront une statue, dès que la ligne commencera à payer.

Près de lui, l'ex-membre pour Dorchester, le dernier ministre de la milice par interim. Ce qui constitue la curiosité de sa personne, c'est qu'il a reçu vingt-cinq mille piastres, et qu'il ne peut dire aujourd'hui où elles ont passé !

Vous remarquerez sur la gauche le portrait frappant du célèbre Inspecteur des Farines. Il est capable de classer, les yeux fermés, toutes les diverses qualités de farines, — à moins cependant qu'il ait le cerveau obstrué par un fort rhume. Il a des amis qui lui adressent des lettres appartenant à d'autres, et afin que les véritables propriétaires ne manquent point d'en connaître le contenu, il les publie dans les journaux.

Regardant par-dessus son épaule, vous voyez les députés de Chateauguay et de Napierville, qui semblent entretenir l'Inspecteur des Farines, de questions littéraires.

Le personnage du dernier plan et un *Gentleman* des plaines de Manitoba. Son nom passera à la postérité, pour le noble refus de l'or corrompueur que lui offrit l'Échevin Heney.

LA PREMIÈRE LEÇON.

Sur une glace unie et claire, deux jeunes patineuses, aux toilettes élégantes donnent une première leçon à une de leurs amies. Celle-ci, placée entre ses professeurs, essaie timidement ses premiers pas.

Paysage d'hiver, costumés, attitudes, scène et personnages, tout cela est rendu avec un art charmant.

LA PENITENTE.

Un intérieur de sacristie dans un demi-jour, dont les rayons éclairent le visage étonné du curé, surpris par la visite inattendue d'une belle mondaine. La pécheresse, sans doute touchée par la grâce, prend, dès l'entrée, l'attitude de l'aveu et de l'humilité et est le sujet de la gravure où l'artiste a voulu représenter le repentir sous les traits de la femme du monde, le repentir de Madeleine.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

NAINSANCE.

A Worcester, le 9 courant, la dame de M. L. P. Paquette, un fils.

MARIAGE.

A Baltic, Conn., par le Rév. Messire Jos. Vanlaar, curé du lieu, M. Eugène Morin, commis-marchand, de Suncok, N.-H., fils de M. Pierre Morin, de L'Islet, comté de Québec, à Dlle. Cordélia Benoit, fille cadette de M. Julien Benoit, ci-devant d'Aston-Vale.

LES RUINES DE MON COUVENT

PAR
M. LÉON BESSY.

I.

Je naquis sur les flots; l'Océan est ma patrie. Mon père était navigateur, et ma mère l'accompagnait ordinairement dans ses voyages. Je ne me souviens pas d'avoir senti sur mon front les baisers de cette tendre mère, car j'avais un an à peine quand elle mourut. Son corps, placé dans un cercueil grossier auquel on attachait un vieux canon, fut enseveli dans l'abîme. De là vient, peut-être, que la fureur des ondes ne m'a jamais effrayé. Quand la tempête mugissait et que les vagues s'élevaient comme des montagnes, je croyais voir dans la blanche écume de leurs cimes l'esprit de ma mère qui m'appelait, et me faisait signe d'aller me reposer à ses côtés.

A l'âge de six ans j'étais un véritable marin, et je m'étais pris d'un vif attachement pour le *Saint-Raphaël*, brigantin qui m'avait vu naître. C'était un navire intrépide, et quand il marchait à toutes voiles et signalait sa vitesse en avançant un autre bâtiment, je faisais éclater ma joie par des cris de victoire.

Etions-nous surpris par un coup de vent, le désordre avec lequel les matelots couraient çà et là pour serrer les voiles était une de mes plus douces fêtes. Devenait-il impossible de se tenir sur le pont et laissons-nous l'ouragan nous emporter à la dérive, je sentais mon jeune cœur tressaillir d'un indicible enthousiasme. Quand la bourrasque se changeait en une vraie tempête, et qu'au milieu d'une profonde nuit on voyait briller les éclairs et l'on entendait gronder la foudre, personne ne pouvait m'arracher du grand mât auquel je me tenais cramponné, contemplant d'un oeil ferme cet épouvantable spectacle. Puis, après que l'orage était dissipé et que tout était rentré dans le calme, mon père m'emportait dans sa cabine, et là se passait entre nous la scène la plus émouvante. C'est dans ces moments solennels que je fis le doux apprentissage de la tendresse filiale.

Ma tête appuyée contre sa poitrine, il me regardait fixement jusqu'à ce que ses yeux se remplissent de larmes. — "Enfant, me disait-il alors, n'est-il pas vrai que tu aimes bien ton père? Tu le vois, il travaille jour et nuit pour toi. Touche ces rides, ajoutait-il en promenant mes doigts sur son front, c'est ma constante sollicitude pour ton sort qui les a creusées. Vois ces mains endurcies; elle ne se donnent aucun repos, afin que le pain de l'avenir te soit assuré. Et pourtant je n'ai pu jusqu'ici te mettre à l'abri de la misère que pour le jour présent, car, quant au lendemain, je ne l'entrevois jamais qu'à travers un nuage de ténèbres. Pauvre Manuel, ah! pourquoi t'ai-je donné l'être, si je ne puis te donner le bonheur?"

— "Moi aussi, lui disais-je, ô mon père, je veux travailler et gagner beaucoup d'argent, pour que nous puissions acheter un autre brigantin qui n'appartiendra qu'à nous seuls; et alors nous irons loin, bien loin. N'est-ce pas, père?"

Puis je couvrais son visage de baisers, et il me reportait sur le tillac.

J'étais déjà tellement aguerri contre les vents et les coups de mer, que rien ne m'était insupportable comme le calme plat. Dans ces moments, le ciel se couvrait d'une sorte de vapeur condensée qui nous enlevait presque la vue des côtes. La tranquillité uniforme d'une mer sans vagues nous semblait un anéantissement de l'Océan.

Le calme ne m'était agréable que par les belles nuits d'été. Accoudé sur le couronnement de la poupe et les joues appuyées sur mes deux mains, je m'abandonnais au roulis cadencé du navire, tandis que mes regards erraient avec extase parmi les trames argentées que la clarté de la lune faisait glisser à la surface des eaux. Quelquefois je suivais dans leur chute rapide ces lumineux météores connus sous le nom d'étoiles filantes. Leur éclat momentané, leur course fugitive et leur prompt disparition dans l'espace me causaient toujours une sensation douloureuse. La première fois que je vis la pleine lune se lever majestueusement à l'horizon, je la pris pour un immense phare. Pendant quelques minutes elle brilla, non pas de cette lumière blanche et pure dont le suave rayonnement a tant de charme pour les âmes mélancoliques, mais de la lueur rougeâtre propre à un corps incandescent. Celui qui n'a jamais navigué ne connaît ni la nuit, ni ses constellations. Le spectacle de cette voûte infinie, dont le fond obscur est semé d'une innombrable multitude d'étoiles étincelantes, m'a toujours paru plus magnifique et plus splendide que celui du plus beau jour, alors que le soleil répand de toutes parts ses torrents de lumière.

C'est ainsi que j'eus dans mon enfance beaucoup de jours agités et quelques nuits enchantées; mais ces jours et ces nuits n'ont laissé que de légères traces dans ma mémoire. Le seul souvenir ineffaçable qui me reste de cet âge innocent est celui de la funeste catastrophe qui en marqua la fin.

Un soir nous voguions en silence, le vent en poupe, quand je vis mon père fixer d'un air inquiet sa longue-vue sur un point de l'horizon.

"Manuel, me dit-il, que vois-tu dans la direction du Sud-Ouest?"

— "Une bonnette de cacatois."

— "Je ne m'étais donc pas trompé, ajouta-t-il tristement."

En même temps il dirigea sa longue-vue vers les autres points de l'horizon. Mais l'on n'apercevait partout que la mer. Ainsi nous étions seuls en regard d'un objet qui causait à mon père les plus vives alarmes. Ce point blanc, cette voile triangulaire, qui ne se montre au sommet des navires que dans les jours les plus calmes, indi-

quait en effet, attendu le vent frais qui soufflait alors, que nous avions attiré l'attention d'un vaisseau ennemi.

En 1813, époque de cet événement, la Méditerranée, sur laquelle nous naviguions, était une mer anglaise, et le pavillon britannique y régnait en maître. Cependant quelques navires français, excellents voiliers et fortement équipés, se montraient de temps en temps en pleine mer, et étaient devenus le fléau du commerce de l'Angleterre et de ses alliés. Jusque-là nous avions eu le bonheur de n'apercevoir aucun de ces vaisseaux si redoutés, et nous n'avions fait d'autre rencontre que celle des croiseurs anglais qui nous protégeaient. Il était donc naturel que cette voile, qui paraissait à l'improviste à l'extrémité de l'horizon, inspirât à mon père les plus grandes inquiétudes. Notre équipage, composé de dix hommes, monta sur le pont, et se réunit autour de nous avec les marques d'un vif intérêt. La longue-vue passait de main en main. Quelques-uns, doutant encore que l'objet en question fût une voile, espéraient que le vent dissiperait d'un moment à l'autre cette vapeur légère. Nous avions à bord trois longues-vues: celle dont nous nous servions d'ordinaire, et que l'on appelait simplement la longue-vue, la lunette de nuit, qui nous permettait d'apercevoir les objets malgré l'obscurité, mais qui les montrait renversés; et enfin la longue-vue de chasse, d'un usage très-rare, marquant si l'objet observé s'éloignait ou se rapprochait, et indiquant, au moyen d'une échelle graduée, la distance en milles qui le séparait de nous.

Mon père me demanda ce dernier instrument et resta quelque temps en observation.

"Il est nécessaire de larguer tous les focs et de bien déployer les voiles," dit-il après quelques minutes.

Il avait prononcé ces mots à demi-voix, comme s'il se fût parlé à lui-même. Néanmoins ses ordres furent exécutés avec tant de célérité que, peu d'instant après, le navire marchait sous toutes voiles. Les matelots, voyant que l'on était obligé de recourir aux moyens extrêmes, avaient aussitôt reconnu l'imminence du péril.

Pendant une demi-heure nous gardâmes tous le plus profond silence. Notre brigantin fuyait rapidement sur les flots. Nous avions exigé de lui un suprême effort, il s'y prêtait de bonne grâce. En ce moment était engagée une lutte à mort entre deux ennemis qui s'apercevaient pour la première fois au milieu de l'immensité des mers. J'aurais voulu donner des ailes aux vents, non pas tant pour échapper au péril que pour voir notre navire sortir victorieux de cette joute acharnée. Le sillage qu'il laissait à la surface de l'onde courait en droite ligne, sans offrir, de près ni de loin, la moindre flexion. Le pilote exécutait sa manœuvre avec une rare habileté. Mais lorsque nous prolongions du regard, à partir de son dernier flocon d'écume, la ligne droite dont je viens de parler, toujours nous apercevions au loin, exactement dans la même direction, cette voile fatale, preuve manifeste qu'un autre navire suivait nos eaux et nous donnait obstinément la chasse.

"Il nous gagne de vitesse, dit enfin mon père d'une voix si basse que le pilote et moi pûmes seuls l'entendre. Et pourtant, ajouta-t-il avec amertume, nous avons fait tout ce qui dépendait de nous."

— "La nuit peut nous venir en aide, murmura le pilote sans presque remuer les lèvres."

— "Avec un semblable ennemi, non, reprit mon père."

En ce moment le disque du soleil se plongeait au loin dans les flots. Le vent faiblissait peu à peu. On entendait par intervalles le bruit des voiles qui frappaient contre les mâts, jusqu'à ce qu'une rafale passagère revint les gonfler. Mon père défendit à l'équipage de fumer et d'allumer aucune lumière. Il prit la longue-vue de nuit, et ne perdit pas un instant de vue la voile mystérieuse qui s'acharnait à notre poursuite. Au bout d'une heure il me donna la longue-vue en me demandant si je distinguais quelque chose du côté du vent; je la lui rendis sans avoir rien pu découvrir.

L'horizon s'était obscurci. Aucune étoile ne brillait au ciel, et bientôt nous fûmes plongés dans l'obscurité la plus profonde. Une brume épaisse nous enveloppait, et nous empêchait de nous reconnaître les uns les autres à deux pas de distance. Nous ne pouvions donc apercevoir l'ennemi, et il était impossible qu'il nous aperçût.

Mon père prit sur le champ son parti. Comme nous avions le dessous pour la vitesse, nous devions, en suivant la même direction, tomber infailliblement le lendemain entre les mains de l'ennemi. Il nous fallait donc chercher notre salut dans quelque autre expédient. Les ordres furent donnés en conséquence. En un clin d'oeil la proue tourne sur elle-même, et bientôt nous marchons à l'encontre de notre adversaire, en nous écartant toutefois de sa ligne au moyen d'un angle que le vent aussi bien que notre sûreté nous obligent de décrire.

En vain essaierais-je de peindre l'anxiété qui nous dominait pendant que nous nous rapprochions ainsi de l'objet qui nous inspirait une si grande terreur. Et pourtant il nous fallait passer assez près de lui, si nous voulions être le lendemain matin hors de sa vue. La brume nous protégeait. Cette brume qui nous avait été si souvent insupportable, parce qu'elle nous cachait la vue de la terre et les brisants, était notre seule ressource dans ce danger. Nous plongeons avidement nos regards dans l'obscurité, tremblant de voir se dissiper ces ténèbres amies qui favorisaient la hardiesse de notre entreprise. Nous souhaitons que les vagues de la mer se couvrirent de vapeurs encore plus épaisses, pour que le voile dont nous étions entourés devint aussi plus impénétrable.

Après que nous eûmes suivi pendant une heure notre nouvelle route, nous nous pressâmes tous, poussés par le même instinct, autour du pilote. D'après le calcul des matelots, nous décrivions alors, à un mille de distance et en sens inverse, une ligne presque parallèle à celle de notre adversaire; quelques minutes encore, et nous l'aurions dépassé, tandis qu'il continuerait de nous chercher dans une direction opposée, et augmenterait ainsi à chaque instant la distance qui nous séparait. Notre pauvre navire se comportait à merveille. Il obéissait aussi bien au gouvernail contre le vent qu'il avait fait naguère avec le vent. Un peu incliné à babord dans le souple balancé

ment de son tangage, à peine la charpente de sa coque faisait-elle entendre quelques faibles craquements, étouffés par la marée qui brisait à tribord.

Tout à coup il nous sembla entendre derrière nous un bruit lointain: on eût dit une rumeur de voix confuses et de gens en mouvement. C'était sans doute notre ennemi que nous venions de dépasser et qui ne se doutait pas que nous fussions si près de lui. Nous respirions à peine. La rumeur lointaine s'accrut pendant quelques moments, comme si le vent eût pris plaisir à la rendre plus distincte, et nous entendimes même une sorte de cri perçant et impérieux. Nul d'entre nous n'en put comprendre le sens; il me sembla seulement que le pilote était effrayé et disait tout bas à mon père qu'on avait crié: "Manœuvre à babord!"

— "Non, dit mon père, impossible qu'ils nous aient vus. Et tout rentra dans un morne silence."

Pendant ces moments de cruelle anxiété, personne n'avait quitté le pont. Mon père décida enfin que la moitié de l'équipage irait prendre un peu de repos. Nous avions fait, dit-il, tout ce qui était en notre pouvoir; nous devons maintenant nous abandonner entre les bras de la Providence. Il me prit par la main pour m'emmener avec lui dans sa cabine. Celle-ci n'était éclairée que par les fenêtres de la poupe, et il fallait descendre quelques marches pour y arriver. Au bas de l'escalier, on tournait à droite et l'on entra dans la chambre.

Au moment d'y pénétrer, je vis mon père s'arrêter tout à coup sur le seuil, le visage livide et les yeux fixés avec effroi sur un objet qui concentrait toute son attention. La stupeur lui avait ôté à la fois la parole et le mouvement. Sa main étreignait la mienne avec un frémissement convulsif.

Je découvris sur le champ la cause de cette agitation extraordinaire. De la voûte de la cabine pendait une lampe d'argent qui brûlait nuit et jour devant un gracieux tableau, représentant l'archange Raphaël, patron du navire, qui conduit par la main le jeune Tobie. Ce tableau était placé entre les deux fenêtres de la poupe. Le soir et dans les jours de forte houle on fermait et l'on barricadait avec soin les lourds panneaux des fenêtres. Par suite d'un oubli fatal cette précaution avait été négligée ce jour-là. Il était donc très-probable que notre tentative de salut n'avait fait que hâter pour nous le moment de la ruine. Cette lumière, l'ennemi avait pu l'apercevoir lorsque nous étions près de lui; ainsi s'expliquait naturellement le bruit confus que nous avions entendu, et surtout le mot que le pilote affirmait avoir distingué au milieu du tumulte.

Il n'y avait pas un instant à perdre, si nous voulions échapper à une catastrophe immédiate.

Mon père, redevenu maître de lui-même, ferma précipitamment les deux panneaux. Puis, s'élançant sur le pont, il ordonna de virer de bord. Nous gagnâmes le vent par la proue, et, présentant aux vagues notre flanc de babord, nous suivîmes une route de bouline, afin de nous dérober au plus vite à l'ennemi.

Celui-ci comprit qu'il courait risque de laisser échapper la proie dont il se croyait assuré, et fit aussitôt une décharge de ses canons de chasse. Une lueur rougeâtre sillonna un instant l'obscurité de la nuit, et deux fois les vastes solitudes de l'Océan retentirent. Une partie de notre poupe vola en éclats, et mon père tomba foudroyé à mes pieds. Il ne lui fut pas donné d'adresser à son fils un seul mot d'adieu au moment de franchir le seuil de l'éternité.

Je ne me rappelle rien de plus de cette nuit terrible, car je tombai évanoui sur les restes sanglants et inanimés de l'auteur de mes jours.

Le *Saint-Raphaël* réussit à se sauver, et le second du navire aborda près d'un village de cette côte, pour me remettre entre les mains des seuls parents qui me restaient.

CHAPITRE II.

Orphelin à l'âge de dix ans, j'arrivai en 1814 dans le bourg qui était le berceau de ma famille. Je fus présenté à deux oncles respectables. L'un, frère de ma mère, était un digne et vertueux prêtre. L'autre, mon oncle paternel, était un honnête propriétaire, vivant simplement, avec sa femme et une fille du même âge que moi, du revenu d'un modeste héritage. Il avait dans le bourg une maison qu'il habitait, avec un jardin potager, et à une demi-lieue de distance, un clos de vigne. Mes deux oncles me reçurent à bras ouverts. Il fut convenu que le frère de mon père se chargerait des frais de mon entretien, et mon oncle maternel de ceux de mon instruction. En conséquence je fus installé dans la maison du premier, à la réserve toutefois que j'irais tous les dimanches dîner chez le second.

Il serait difficile de trouver deux hommes aussi honorables et cependant d'un caractère aussi différent que mes deux oncles. L'un, le prêtre, était expansif, affable, bienveillant et plein d'indulgence pour tous, et tout le monde le chérissait. Mon oncle paternel, au contraire, était réservé, austère dans ses principes et d'un abord glacial. Il parlait à peine. Jamais il ne donnait un ordre à sa femme, à sa fille, ni même à la servante. Il se contentait d'un geste, et si on ne le comprenait pas, il faisait lui-même ce à quoi les autres auraient dû penser. En revanche, il n'était jamais nécessaire de lui rien demander. Sachant parfaitement ce dont chacun avait besoin dans la famille, ou il l'accordait d'avance, ou il semblait le tenir en réserve pour le temps opportun. Le jour où j'entra chez lui, je trouvai, dans la chambre que l'on m'assigna, une petite bibliothèque qui pouvait, je crois, me servir pour toutes les carrières que j'eusse voulu embrasser. Au rayon du milieu était attaché un écriteau où je lus ces mots: "Lever à cinq heures en été, à six heures en hiver. Prière. Etude. On m'apporte à déjeuner. Je vais en classe. Dîner à midi. Promenade en hiver. Classe. Promenade en été. Etude. A sept heures prière et souper."

A ce règlement j'ajoutai de mon plein gré l'obligation de cultiver un petit jardin attenant à la maison, et par lequel je devais passer pour aller de ma chambre dans l'autre partie du bâtiment.

Je me suis arrêté à peindre le caractère de ces deux hommes respectables, parce que je crois que le mien s'est formé de celui de l'un et de l'autre. Quant à mon excellente tante, elle passait la moitié du jour à prier à l'église et l'autre moitié à quereller sa servante à la maison. Sa fille Adèle l'aidait dans ses occupations domestiques, cousait, tricôtait, lisait et arrosait le jardin.

Jamais je n'oublierai le peu de jours paisibles que je passai dans ces lieux enchanteurs. Aucun fleuve majestueux ne coule, il est vrai, dans leur voisinage; on ne voit dans ce séjour ni lacs d'azur ni forêts ombragées; mais il a une plage qui retentit de l'éternel murmure des flots; il a des collines de granit qui s'avancent fièrement dans la mer et la dominent; enfin, il a un port naturel couronné de frais bocages, et dont les fortifications et les môles sont formés par des montagnes.

J'ai dit: "Le peu de jours paisibles." En effet, les orages de la vie commencèrent de bonne heure à m'assaillir. Aujourd'hui que le temps a blanchi ma tête, il me semble que ces tempêtes de mon cœur n'ont été qu'un songe; et les vagues qui, au moment du péril, me paraissent si formidables, ne sont plus pour moi, aperçues du rivage, que comme des rides à peine perceptibles sur la vaste étendue de l'océan. Mais, pour que l'histoire de mes erreurs soit profitable, je dois peindre les scènes de mon adolescence et de ma jeunesse avec les mêmes couleurs qu'elles avaient alors à mes yeux.

(... continuer.)

PEAUX-BLANCHES

ET

PEAUX-ROUGES

(Drames de l'Amérique du Nord)

PAR

EMILE CHEVALIER.

(Suite et fin.)

Ecoute encore. Que ton œil ne se fatigue pas à suivre cette voie où je laisse entière la piste d'un cœur qui t'aime et s'embaume de ton amour. Sur cette piste, tu recueilleras quelques-unes des fleurs que tu m'as offertes pendant ces courtes nuits où il m'était donné de te regarder, de te sentir, d'entendre ces accents dont mon oreille avide ne se serait lassée jamais!

J'étais partie du Sault-Sainte-Marie, et traversais le lac Huron pour me rendre à la ville habitée par le chef des Français, lorsque je rencontrai, au-dessous de Michillimackinack, un Indien nadoessis. Il m'apprit que mon frère, désespérant de me retrouver, était à Montréal, chez un de nos parents, interprète pour la compagnie de la baie d'Hudson.

Mon frère est prudent, il est sage, il est habile; Meneh-Ouiakon résolut de le consulter.

Émerveillée par ces vastes maisons flottantes, qu'elle rencontrait sur le Saint-Laurent; ravie, puis épouvantée par le mugissement de ces longs canots qui marchent conduits par le feu sous une ondoyante colonne de fumée; se croyant transportée dans les lieux habités par le Maître de la Vie, à la vue de ces hautes cabanes, de ces peupliers villages, de ce mouvement incomparable qu'elle distinguait sur les deux rives du fleuve, elle arriva à Montréal.

Ihouamé Miouah, la fille des sachems nadoessis sent son âme lourde; elle l'ouvre à celui qu'elle aime, afin que le ciel ne devienne pas pour lui sombre et orageux comme il l'est pour elle.

Ici la douleur a tiré son voile sur ma radieuse journée. En présence des filles blanches, lumineuses comme la lune, parfumées comme les fleurs de nos bois, légères et gracieuses comme les biches, qu'est-ce qu'une malheureuse squaw? L'onde des fontaines m'avait fait croire que j'avais quelques charmes; vos miroirs me montrent si laide que je les évite; la teinte de ma chair est hideuse, mes cheveux sont durs et raides comme des flèches, mes joues sans rondeur n'offrent que des angles; j'ai la taille maigre et sèche; mon plus beau costume est aussi disgracieux que mes formes. Je sens tout cela, j'ai horreur de moi-même! Mon Dieu, pourquoi cette distinction entre ma race et celle de mon bien-aimé?

Ihouamé Miouah, tu ne reverras plus la fille des sachems nadoessis. Elle n'était point faite pour toi. Non-seulement son cœur n'a ni la vaillance, ni l'ardeur du tien, mais son esprit rampe comme la tortue, et celui de l'homme blanc s'élève, vole comme l'aigle des Montagnes de Roche.

Meneh-Ouiakon veut s'entretenir avec le Toi qui vit dans sa pensée, dont sans cesse les yeux de son esprit voient, pour l'adorer, la noble image.

Le vent de la tempête souffle sur nous, Nitigush Ouscta! Mon frère, qui réglait à Montréal une affaire avec notre parent de la Compagnie de la baie d'Hudson, a appris de la bouche de Meneh-Ouiakon qu'elle t'aimait. Il désapprouve notre amour. Sang rouge et sang blanc ne peuvent se mêler, dit-il. Je le pensais. La fille des sachems nadoessis restera une plante stérile. Plains-là, car son sort est bien cruel!

T'avoir vu, t'avoir souhaité, t'avoir espéré, et s'éloigner volontairement de toi! Mais, étais-je digne de ces délices? Non; mieux vaut encore les avoir imaginées, que d'avoir savouré leur réalité pour les perdre ensuite. Tu m'aimes sans doute, tu m'aimes aimée quelque temps, mais tu serais revenu aux femmes de ton origine. Rien de plus naturel, rien de plus juste.

Adieu, comme ils disent ici, adieu, Ihouamé Miouah; va, sois heureux, tu le mérites, tu es beau, tu es bon, tu es brave; Meneh-Ouiakon priera pour toi. On lui a raconté que des vierges se réunissaient et s'enfermaient dans une enceinte particulière pour implorer le Maître

de la Vie en faveur de ceux qu'elles aiment. Meneh-Ouiakon leur demandera asile, et si ses vœux sont exaucés, Ihouamé Miouah, la félicité te prêtera chaque jour son bras, chaque nuit elle bercera ton sommeil.

Adieu donc, encore adieu, Ihouamé Miouah; je me suis entretenue une dernière fois avec le Toi qui vit dans ma pensée, dont sans cesse les yeux de mon esprit voient, pour l'adorer, la noble image.

MENEH-OUIAKON.

Un voyageur canadien portera cette lettre au Sault-Sainte-Louis, et mon frère, auquel j'ai dit ton nom, s'apprête à partir pour te délivrer. Il a des choses importantes à te révéler.

O Ihouamé Miouah, quand tu seras par delà le grand lac Salé, rappelle-toi, aux heures de loisir, la fille des sachems nadoessis, dont le cœur ne cessera qu'avec le souffle de battre pour le Toi qui vit dans sa triste pensée.

CHAPITRE XX.

LES MÉMOIRES DE FAMILLE.

—Combien est difficile à combattre la puissance de l'amour, puisque ma raison a beau protester contre le désir de revoir cette jeune Indienne, la tentation l'emporte, je le sens, sur les meilleures barrières que j'oppose à mon idée folle, —oui, bien folle! car Meneh-Ouiakon ne m'aime pas, après tout! si elle m'aimait, bannirait-elle de son cœur l'espérance de nous unir un jour? Les arguments contenus dans cette lettre sont pitoyables! Du reste, elle a du être écrite à diverses reprises. C'est plutôt un journal qu'une lettre, cela se voit; et après tout, je n'ai pas de préjugés de race, moi! j'épouserai aussi bien une négresse, si elle me plaisait, que la plus blanche de nos Françaises. Vraiment, elle me fait rire avec sa peau rouge! Elle a tout bonnement la mine d'une Méridionale au sang chaud et généreux. Son esprit est original, son caractère héroïque, elle possède l'âme d'une reine, et si son extérieur offre, tant au moral qu'au physique, quelques singularités, disons mieux, quelques bizarreries, six mois de séjour à Paris la priveront bien complètement, hélas! de ce délicieux parfum exotique. Est-elle belle! est-elle noble! Ah! comme je l'aime, comme je comprends qu'on la puisse, qu'on la doive aimer...

A cette réflexion Adrien Dubreuil, qui se promenait, la lettre de Meneh-Ouiakon à la main, dans la chambrette qu'il avait occupée un an environ auparavant chez le père Rondeau, au Sault-Sainte-Marie, Adrien Dubreuil s'arrêta; il croisa les bras sur sa poitrine, pencha la tête, et son front s'assombrit.

—Cependant, continua-t-il après un moment, si elle avait aimé cet homme... ce... Jésus... mon frère... elle avoue que son sein a battu pour lui... si... mais non, s'écria-t-il avec force, en frappant du pied, non, c'est impossible... Meneh-Ouiakon, grande et courageuse comme je la connais, se serait plutôt tuée que de se laisser souiller par les embrassements d'un pareil... N'ajoutons rien, il fut mon frère... Il a expié ses crimes!... Néanmoins, je ne puis donner mon nom à la femme qui vécut au milieu de ses concubines, qui partagea peut-être leurs débauches... la sagesse, le devoir me le défendent... Ah! j'accuse ma bienfaitrice, je suis un misérable... c'est indigne!

Dubreuil recommença à arpenter la pièce. Il était en proie à une vive agitation. Des larmes roulaient sous ses paupières et coulaient lentement de ses joues sur le sol. On frappa à la porte. Il n'entendit pas.

Les coups redoublèrent; il n'entendit pas davantage. Alors la porte fut ouverte discrètement, et Jacot Godailler, en petite tenue de dragon, parut dans l'entre-bâillement.

—Pardon de vous déranger, mar'chef, dit-il en portant la main droite à son bonnet de police; pardon, mais sans vous manquer de respect, le bourgeois demande quand vous serez prêt à partir.

—Ah! c'est juste; dis-lui que je me tiens à sa disposition.

—Il voudrait encore savoir si nous gagnons Montréal ou New-York.

Adrien tressaillit. Il hésita, se frappa le front, et, au bout d'une minute, répondit comme un homme entièrement irrésolu:

—Eh bien, en route je me déciderai.

Il allait reprendre sa marche dans la chambre. Jacot Godailler l'en empêcha.

—C'est qu'il y a quelqu'un qui désire vous parler, dit-il naïvement.

—Qui ça?

—Un sauvage. Il arrive des pays d'en bas, comme dit le bourgeois Rondeau, et il a une lettre pour vous.

—Une lettre pour moi! qu'il entre, fit Adrien avec vivacité.

Un Indien de haute taille et de belle prestance se présenta peu après.

On m'appelle, dit-il, Sungush-Ouscta: mon frère me reconnaît-il? il m'a sauvé la vie, je ne l'ai pas oublié.

—Sungush-Ouscta! Oh! oui, je vous reconnais, vous êtes le frère...

Dubreuil s'interrompit, n'osant prononcer le nom de celle qu'il aimait.

—Je suis, dit gravement le chef nadoessis, frère de Meneh-Ouiakon. Voici sa parole qu'elle t'envoie par moi, pour que tes yeux en prennent connaissance et la marquent dans ton esprit.

Et il lui tendit une lettre.

Adrien Dubreuil la parcourut rapidement, en frémissant et en palissant. Puis, d'une voix altérée, il s'écria:

—Quoi! ce scélérat de Judas l'a poursuivie jusqu'à Montréal; il a tenté de l'enlever, de lui faire violence, et n'y pouvant parvenir, lui a jeté une bouteille de vitriol au visage. Oh! le monstre!... Ah! je suis déterminé, maintenant. J'irai droit au Canada, au lieu de retourner en France, comme c'était mon intention... Je vengerai Meneh-Ouiakon... et l'épouserai!... Elle est malheureuse... elle est affligée... plus de misérables considérations mondaines... je serai son mari... son protecteur naturel...

Le brave jeune homme fondit en larmes.

Pendant ce temps, Sungush-Ouscta l'examinait en silence, mais avec une attention soutenue.

Le voyant un peu plus calme, il lui dit:

—Meneh-Ouiakon est vengée, que mon frère se rassure. Voilà la main qui a frappé son lâche assaillant.

—Mais elle, où est-elle? dites-le moi.

—Meneh-Ouiakon, répondit l'Indien, est parmi les robes noires de Montréal.

—Au couvent?

—Oui.

—Ah! s'exclama Dubreuil avec une explosion de douleur, j'ai mérité mon sort! Si, au lieu de rester ici dans l'irrésolution, depuis que le père Rondeau m'a remis la première lettre de cette pauvre Meneh-Ouiakon, il y avait deux mois, j'étais parti pour Montréal... si j'avais écouté la voix de l'honneur, la voix de l'amour... Mais, dites-moi, mon frère, ses vœux sont-ils prononcés?

—La parole de Meneh-Ouiakon, repartit le jeune chef, doit être écoutée. Elle ne veut plus voir mon frère; que mon frère lui obéisse. A présent, je vais t'adresser une question: tu es Français de race.

—Oui, répondit distraitement Adrien.

—Né à Cambrai?

—Oui.

—Tes ancêtres ont vécu sur nos territoires de chasse?

—Oui, fit encore l'ingénieur, reprenant quelque intérêt à la conversation.

—Ils étaient chefs et s'appelaient du Breuil?

—C'est juste; lors de la Révolution française, nous nous sommes volontairement dépouillés de notre titre.

—Et ton aïeul est mort ici?

—Je l'ignore...

—Il est mort glorieusement, en s'échelonnant sous les ruines du fort Sainte-Marie, pour ne pas tomber entre les mains des Anglais.

—Comment savez-vous?... .

—Connais-tu cela? fit l'Indien.

Et, tirant de son sac à médecine une miniature qui représentait un capitaine du temps de Louis XV, il la montra à Dubreuil.

—Mais, s'écria celui-ci, c'est mon grand-père; nous avons son portrait en pied à la maison. D'où tenez-vous ce médaillon?

—Je le tiens de mon père qui fut l'ami de ton aïeul, comme nos ancêtres le furent des tiens depuis bien des hivers. Suis-moi, je vais te rendre un héritage qui t'appartient.

Dubreuil céda à cette invitation sans trop savoir ce qu'il faisait, tant son cœur était gros d'émotions.

Ils sortirent silencieusement, accompagnés par Jacot Godailler et le père Rondeau, munis de pioches et de pelles, et s'avancèrent à une courte distance du village.

Le printemps renaissait, égayé par les sourires de la nature et le ramage des oiseaux.

Nos quatre hommes firent halte sur une sorte de monticule, composé de terre et de pierres, sur lequel avait crû un épais hallier.

C'étaient les ruines, encore visibles, de l'ancien fort français du Sault-Sainte-Marie, alors que ce village était un des plus considérables établissements que nous eussions dans l'Amérique septentrionale pour la traite des pelleteries.

Sungush-Ouscta s'assit solennellement sur le sol, croisa ses jambes sous lui, bourra son calumet, l'alluma, et s'adressant au père Rondeau:

—Il faut fouiller là, dit-il, en indiquant le sommet du tertre.

Le Canadien et l'ex-dragon se mirent à l'œuvre, creusèrent un trou profond de plusieurs mètres, et tout à coup un son sourd se fit entendre.

Ils étaient arrivés sur la voûte de l'un des caveaux de l'ancien fort.

Cette voûte fut défoncée. Dans le caveau on trouva un coffret de fer, annonçant par sa forme et ses fines ciselures l'art merveilleux du xvii^e siècle.

—En voilà une jolie boîte, un peu plus propre que la caisse du 7^e, sans vous offenser, mar'chef! s'écria Jacot Godailler à la vue du coffret.

L'ayant soulevée, il ajouta en secouant la tête:

—Mais tout ce qui reluit n'est pas or; sauf votre respect, mar'chef, c'est léger comme une plume.

La caisse fut apportée aux pieds de Dubreuil; Sungush-Ouscta, rompant la taciturnité dans laquelle il était plongé, dit à l'ingénieur, en lui présentant une clef qu'il avait prise dans son sac aux amulettes:

—Ouvre, mon frère.

D'une main tremblante, Adrien Dubreuil ouvrit le coffret.

Il renfermait une épée brisée et un fort rouleau de parchemin avec ce titre:

LA VIE ET LES AVENTURES

DE DIVERS MEMBRES DE LA NOBLE FAMILLE DES DU BREUIL

DES-PAYS DE LA NOUVELLE-FRANCE.

—Sans vous manquer de respect, mar'chef, vous nous lirez ça, dit Jacot Godailler à Adrien, qui considérait avec un respect religieux ces souvenirs de ses aïeux.

—Et, si vous m'en croyez, jeune homme, vous en ferez des livres imprimés, afin qu'on sache dans la vieille France, qui nous a oubliés, quoique nous l'aimions toujours, ce que virent les Canadiens, si malheureusement abandonnés par elle, continua le père Rondeau d'une voix émue.

—Et Sungush-Ouscta espère, ajouta le sagamo, que son frère n'omettra pas de mentionner, dans sa parole écrite, la vaillance des Nadoessis et leur vieil attachement pour les Français!

—Oui, vive la France! s'écria Jacot Godailler en se levant.

—Vive la France! répétèrent le Canadien et l'Indien d'un ton enthousiaste.

—Mes amis, dit Adrien Dubreuil, profondément touché, j'essaierai de vous satisfaire.

WORCESTER, MASS.

JEUDI 29 JANVIER, 1874.

FAITS DIVERS.

Le bazar au profit du collège St. Viateur de Bourbonnais a produit \$1,102.

LES HOMMES GRAS.—L'avant-dernière nuit, pendant que le cercle français de l'Harmonie faisait danser dans la salle de l'Académie de Musique, les Hommes Gras se tremoussaient dans celle d'Irving Hall.

UNE DAME COURAGEUSE.—Vers trois heures du matin, samedi, un voleur a essayé de faire un coup dans la résidence de Mme Eliza Forsyth, à Oswego, dans Erie street.

MEURTRE.—Il y a quelque temps, dit l'Abelle de la Nouvelle-Orléans, Baretta a rencontré Diego Contis dans un café et l'a invité à boire, quoiqu'il ne le connût pas.

Deux heures plus tard, le hasard les a mis de nouveau en présence l'un de l'autre. Aussitôt, Baretta, sans provocation aucune, a pris un revolver à sa ceinture et a fait feu sur Contis, l'atteignant en pleine poitrine.

Samuel Baretta, convaincu du crime de meurtre sur la personne de Diego Contis, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

VARIÉTÉS.

Extrait du journal d'un voyageur anglais: "Il y avait trois jours que j'étais à l'aventure dans cette île, ne sachant si elle était déserte ou habitée par des sauvages, quand j'eus le bonheur de découvrir, sur le bord de la mer, une potence avec son pendu. Grâce au ciel!" m'écriai-je, "voici un pays civilisé!"

Une femme de province, écrivant à madame de Cornuel pour la prier de lui chercher un précepteur, faisait une très-longue énumération des qualités qu'elle désirait trouver en lui. Madame de Cornuel lui répondit: "Madame, j'ai cherché un précepteur, tel que vous me le demandez. Je ne l'ai point encore trouvé; mais je continuerai

de le chercher, et je vous promets que, dès que je l'aurai trouvé... je l'épouserai."

Un bouffon ayant offensé d'une manière très-grave son souverain, le monarque le fit amener devant lui, et, prenant le ton de la colère, lui reprocha son crime, et lui dit:

—Malheureux! tu vas être puni; prépare-toi à la mort.

Le coupable, effrayé, se prosterna par terre, et demanda grâce.

—Tu n'en auras point d'autre, dit le prince, sinon que je te laisse la liberté de choisir la manière dont tu voudras mourir, et qui sera le plus de ton goût... Décide promptement; je veux être obéi.

—Puisque vous me laissez le choix, seigneur, répondit le bouffon, j'adore votre arrêt, et je demande à mourir de vieillesse.

Lors de ses débuts, la mémoire lui manquant un jour dans un rôle de Normand, et le souffleur le secondant mal, Lassagne eut le malheur de s'arrêter tout court au milieu d'une période. Quelques murmures se firent entendre aussitôt; mais il les changea bien vite en applaudissements par cet impromptu qu'il adressa au public: Cette faute est, messieurs, dans l'esprit de mon rôle.

Les Normands sont sujets à manquer de parole. Le comte de V... rentrait chez lui, un soir; il était de fort mauvaise humeur.

—Un petit sou, mon bon monsieur, s'il vous plaît! lui dit un petit mendiant.

—Pas de monnaie. L'enfant ne se tint pas pour battu et s'attacha aux pas du comte, qui se retourna d'un air bourru et lui dit:

—C'est inutile, je ne donne jamais aux pauvres.

—Tiens! dit le gamin sans se troubler, et à qui donnez-vous donc?

Le comte alors se mit à rire, et tirant cinq francs de sa poche:

—Tiens, petit, je donne aux gens d'esprit.

Un voleur avait trouvé le moyen de s'introduire de jour dans la maison d'un apothicaire de Londres, et de parvenir jusqu'à la chambre à coucher sans être vu. Ayant fait un paquet des matelas et des couvertures du lit, il les chargea sur sa tête et descendit l'escalier; mais il fit un faux pas et tomba avec sa charge.

L'apothicaire accourut au bruit, et lui demanda ce qu'il voulait.

—C'est, monsieur, répondit le voleur, la garniture de lit que vous avez achetée ce matin à un inventaire, que je vous apporte.

—Je n'ai point fait cette emplette, reprit l'apothicaire.

—Mon maître m'a cependant dit de l'apporter chez un apothicaire de cette rue; mais, puisque vous n'avez pas fait cette acquisition, il faut que j'aie mal entendu et que ce soit pour la maison voisine. Aidez-moi, je vous prie, à recharger le paquet.

L'officier apothicaire y consentit et le voleur s'enfuit. Ce ne fut que le soir qu'on s'aperçut du vol.

—Prévenu, disait un jour M. Pérignon, vous avez été renfermé trois ans dans une maison de correction?

—Oui, monsieur le président.

—Puis vous avez été successivement condamné à un mois, à six mois, à deux ans, pour vol, escroquerie, rébellion, etc.?

—Oui, monsieur le président.

—De plus, vous avez été condamné onze fois pour rupture de ban?

—C'est vrai, monsieur le président.

—Enfin, vous avez été condamné à huit ans de travaux forcés par la cour d'assises de la Loire-Inférieure pour vol de nuit avec effraction?

—C'est encore vrai, monsieur le président; mais, si vous voulez me faire l'amitié de vous mettre un moment à ma place...

—Du tout, du tout! comme vous y allez! Restons chacun à la nôtre, si vous le voulez bien.

GRAVURES.

Nous sommes prêts à recevoir du clergé et des libraires des commandes pour les gravures suivantes imprimées sur papier à dessin première qualité: La Madeleine, par LE GUIDE... 50 centimes L'Ensevelissement du Christ, par PAUL DE LA ROCHE... 50 " Bona Homo par LE GUIDE... 25 " Mater Dolorosa, par CARLO DOLCE... 25 "

N. RHEAUME,

Doreur et Ornemaniste. FABRICANT DE CADRES EN TOUS GENRES. RUE ST. LAURENT, No. 75, MONTREAL.

M. RHEAUME invite les amateurs à venir visiter son vaste Etablissement: ils y trouveront de magnifiques Chromos, Cadres et Miroirs au choix. Aussi un assortiment complet de Gravures Religieuses et Historiques.

PRIME DE L'OPINION PUBLIQUE.

M. RHEAUME, comme les années précédentes, se charge d'encadrer la PRIME de "L'Opinion Publique" de 1874, à très-bon marché. 5-4-8 f-42

LOUIS BARRÉ & CIE.,

Sculpteurs et Doreurs, FABRICANTS DE CADRES, MIROIRS ET PORTRAITS, COIN DES RUES CRAIG ET ST. PIERRE, MONTREAL.

Encadrement de la PRIME de "L'Opinion Publique" à très-bon marché. 5-4-4 f-424

GAUTIER & VERVAIS,

Doreurs et Fabricants de Cadres, No. 552 et 554, RUM CRAIG, MONTREAL.

Cadres et Miroirs, Chromos, Gravures Religieuses et Historiques. Encadrements de la PRIME de "L'Opinion Publique." 5-4-4 f-423

COMPAGNIE POUR LA MISE EN BOITES DES FRUITS, DE GRAMSBY, ONT.

LES seuls emballeurs canadiens de fruits et légumes dans des boîtes hermétiquement fermées, en la Puissance. Leurs effets sont ce qu'il y a de mieux offert aux consommateurs, étant toujours de la meilleure qualité. Demandez-en à votre épiciers. S'il n'en a pas en mains, demandez-lui de vous les procurer. Des listes de prix fournies au commerce seulement, sur demande. Wm. FORBES, Gérant. 5-3-12 f-422

1873. NOUVEAUX POÊLES DE PASSAGE A CHARBON.

CHEZ L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24

EVITEZ LES CHARLATANS. Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE. BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centimes.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à G. E. DESBARATS. 4-51 f-411 Montréal.

BOTANIQUE

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE

ET FLORE DU CANADA A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION PAR L'ABBÉ J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 48 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—L'ar la poste \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port. Le Cours Élémentaire seul, (62 pp. et 31 planches.) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à G. E. DESBARATS. 4-51-tf411 Montréal.

ROMANS CANADIENS.

Une collection de cinq jolis romans canadiens, en anglais; 84 pages 8vo.—Prix, broché, 35c. S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51-tf-411

POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 4-38

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS DE CUIVRE à l'usage des plombiers, incendeurs et ouvriers d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25

J. D. NORMANDIN,

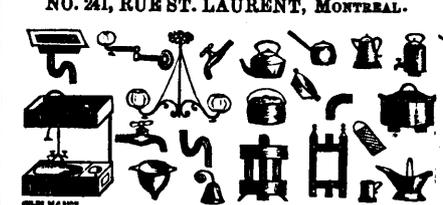
RELIEUR EN TOUT GENRE ET FABRICANT DE LIVRES BLANCS. M. NORMANDIN se charge de relier, à prix réduit, tous les volumes de "L'Opinion Publique" qui lui seront confiés.

RUE ST. GABRIEL, MONTREAL, 5-3-9 f-421 Porte voisine du No. 57.

Advertisement for A. LAVIGNE, FABRICANT DE RIDEAUX CHAMPETRES. Bureau au Magasin de Cigares 489 RUE CRAIG MONTREAL. 6-1-13f-293. Includes an illustration of a man holding a window shade.

GEORGE YON,

MARCHAND DE POÊLES, PLOMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



TOUT en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très-considérable de poêles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique; ainsi un assortiment de chaudières importées. Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 4-27

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDÉS FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRS, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés!

Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses: 4-22 G. STINSON & CO., Portland, Maine.

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.